

**Projet récréotouristique du mont Orford
Retour à un projet décrié par le BAPE et socialement inacceptable**

Orford, le 8 septembre 2006 – La coalition SOS Parc Orford estime que le projet récréotouristique de la MRC Memphrémagog est loin d'être aussi modeste que le prétendent les maires. Il reste socialement inacceptable car le projet Nicolet se veut un retour au projet de Mont-Orford Inc. décrié par le BAPE en 2005. La Coalition maintient ses appréhensions pour l'avenir de ce joyau du patrimoine naturel québécois et persiste, au nom de ses 80 000 supporters, dans ses intentions de conserver la montagne dans le parc national auquel elle a donné son nom et de préserver l'intégrité du site en construisant les condos à l'extérieur du parc.

Bien que le projet Nicolet recommande au gouvernement de céder la montagne et les terrains non-développés à un organisme régional plutôt qu'à un promoteur privé, la Coalition SOS Parc Orford est d'avis qu'il s'agit rien de moins qu'un retour à la case départ. En effet, cette proposition est similaire, à quelques différences près, au projet de Mont-Orford Inc. qui prévoyait également la construction de centaines de condos, d'hôtels et de boutiques au coeur du parc (voir le tableau comparatif ci-joint). Suite aux consultations publiques de 2005, le BAPE l'avait jugé inacceptable à cause de ses répercussions sur la biodiversité et l'intégrité écologique du parc.

Face à la proposition de céder la montagne et les terrains extirpés du parc à un organisme régional, SOS parc Orford s'interroge grandement sur la capacité de cet organisme de jouer un rôle de chien de garde du patrimoine collectif. « Devant l'échec du gouvernement de tenir tête aux développeurs de condos, comment une entité de moindre envergure pourrait tenir le fort et ce, pour les générations à venir » questionne Gisèle Lacasse-Benoit, porte-parole de la Coalition.

La Coalition croit que le projet Nicolet s'inspire du modèle de la station Mont-Tremblant en ouvrant grande la porte au développement de type boulimique pour l'avenir. Comment l'organisme régional sera-t-il en mesure d'empêcher les phases suivantes de développement indubitablement associées à une pseudo non-rentabilité ?

La Coalition demeure convaincue que la meilleure protection pour le mont Orford reste celle de la Loi sur les parcs. À cet égard, la proposition d'un statut de parc régional est à mille lieux d'offrir des garanties comparables à celles des parcs nationaux. La montagne doit rester dans le parc ... les condos à l'extérieur!

En terminant, la Coalition SOS Parc Orford donne rendez-vous à tous ses sympathisants le 23 septembre prochain pour une réunion bilan et stratégique qui se tiendra à l'hôtel Chériboug d'Orford à 10 :00.



PARC ORFORD

www.sosparcorford.org

AU SUJET DE LA COALITION SOS PARC ORFORD

La coalition a été créée officiellement le 12 mars dernier afin de mettre fin aux démarches de vente d'une partie du parc, menaçant l'intégrité écologique et territoriale du parc national du Mont-Orford, suite à une décision en ce sens du Gouvernement du Québec. Elle regroupe les partenaires principaux suivants : La société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP), Nature Québec / UOCN, CREE, Regroupement Orford pour un parc sans condos auxquels s'ajoutent en date de ce jour plus de quatre-vingts mille citoyens et citoyennes du Québec.

SOURCE; COALITION SOS PARC ORFORD

Information ; Claude Dallaire, coordinateur, cellulaire (819) 578-7083